

École Élémentaire  
Bernard Cadenat  
3, place B.Cadenat  
13003 MARSEILLE

## COMPTE RENDU DE RÉUNION

Objet de la réunion : Conseil d'École

Date : 26/10/2012

Horaires : 17h – 19h

Lieu : École

Présents : Mme Giner mairie des 2° et 3° ards  
Les enseignants.  
Les parents d'élèves élus

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Honoré

Ordre du jour :

- Discussion et adoption du règlement intérieur de l'école.
- Projet d'école et projets de classes.
- Les travaux dans l'école.
- La coopérative scolaire: point financier.
- Les manifestations de l'année : natures, dates, modalités d'organisation, programmes.
- Utilisation des locaux hors temps scolaire.
- Questions diverses.

## Compte rendu

Points de l'ordre du jour	Décisions/échéances
Discussion et adoption du règlement intérieur de l'école.	<p>Présentation et discussion sur l'article 5.i portant sur les boissons et aliments autorisés aux récréations, seule modification notable par rapport au règlement de l'année dernière.</p> <p>Cet article et l'ensemble du règlement intérieur sont adoptés.</p> <p>Ce document sera collé dans les cahiers de liaison des élèves avec signature des familles. Une note particulière sur l'article 5-i le sera également.</p>
Projet d'école et projets de classes.	<p>5 classes transplantées(CE1b, CE2b, CE2/CM1, CM1 a et b) en projet pour juin 2013 (séjours de 5 jours). L'objectif est de partir avec des classes entières et trop de défections entraîneront des annulations.</p> <p>Afin de diminuer la participation des familles une tombola sera organisée pour Noël (tirage le 14/12/2012).</p> <p>Classe astronomie (CM2c) en projet avec le collège Belle de Mai.</p> <p>Projet jardinage(CM1b et CLIS) à la Busserade : une parcelle est à la disposition des classes.</p> <p>Par ailleurs, l'association « les brouettes » souhaiterait une mise à disposition du terrain jouxtant la cantine (Bd Leccia) pour un projet du type »jardins ouvriers » avec utilisation possible pour l'école. La municipalité doit donner son accord.</p> <p>Projet « architecture » (CE1b) avec la Friche Belle de Mai pour l'aménagement d'une aire de jeux autour d'une plate-forme de wagon.</p> <p>Partenariat de plusieurs classes avec le théâtre Massalia.</p> <p>Pratique du judo( CE2b, CM1a et CM2a) à la MPT Belle de Mai avec un intervenant agréé.</p> <p>Adhésion à l'USEP (CPa) pour la pratique du rugby ; séances en février et mars 2013 au stade des Chutes Lavies et rencontres interclasses en avril.</p>
Les travaux dans l'école.	<p>Aménagement de l'ancienne cantine : Un responsable de la STB Nord-Est a exposé le projet d'extension de création d'une salle polyvalente en utilisant un des anciens réfectoires et le préau attenant, le deuxième réfectoire devenant une salle de classe.</p> <p>Ce projet posera des problèmes de circulation vers la cantine et réduira la cour. Enfin le conseil d'école est opposé à l'ouverture d'une 16° classe.</p>

## Compte rendu

Points de l'ordre du jour	Décisions/échéances
<p>La coopérative scolaire: point financier.</p>	<p>Autres travaux effectués ou demandés :            Nettoyages des toits terrasses, descentes d'eau et grilles d'évacuation.            Nettoyage des murs de la cour.            Changement des portes d'entrée</p> <p>Le directeur précise que ce point figurera à chaque ordre du jour. Il demandera également à des membres du comité des parents de vérifier le bilan des comptes en fin d'année.            A ce jour, 202 adhésions reçues pour un montant de 3030€.            L'adhésion à l'OCCE reviendra à 787,50€.            Le solde sera versé à chaque classe sous forme de régie d'avance au prorata du nombre d'élèves (6,30€/ élève).</p>
<p>Les manifestations de l'année : natures, dates, modalités d'organisation, programmes.</p>	<p>La date pour la fête de l'école : 25/06/2013            Un défilé de Carnaval hors de l'école est envisagé ; La décision n'est pas arrêtée.</p>
<p>Utilisation des locaux hors temps scolaire.</p>	<p>De 12h à 14h: animation cantine.            De 16h30 à 18h (à partir du 15/11/12) : dispositifs MARS (2 clubs « coup de pouce », 1 CLEM et 1 CELEM.</p>
<p>Questions diverses.</p>	<p>Suite à un témoignage d'enfant fin septembre, le service d'hygiène de la municipalité est intervenu pour disposer des pièges à rats. Le problème ne s'est pas reposé depuis.</p> <p>La surveillance des enfants à la cantine est évoquée.            Des avertissements et des demandes de renvois temporaires ont été demandés par la responsable.</p> <p>La séance est levée à 19h.</p>